

USSP Arts Martiaux
159 rue Marcel Cachin
37700 Saint-Pierre-des-Corps

INSCRIPTION 2021-2022

PASS : Pack Sport Université de Tours

à joindre au dossier d'inscription:

certificat médical (ou date RDV ___/___/____)
questionnaire médical mineur ou renouvellement majeurpass sanitaire vaccin*

*en fonction de l'âge et des directives gouvernementales

A D H É R E N T	NOM _____ PRENOM _____
	DATE NAISSANCE ___/___/____ Sexe : Masculin <input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/>
	ADRESSE _____
	CODE POSTAL _____ VILLE _____
	TEL ___/___/___/___/___ MAIL _____
Personne à prévenir en cas d'urgence _____ TEL ___/___/___/___/___	

C O U R S	<input type="checkbox"/> KARATE KYOKUSHINKAI lundi 19h00 - 20h15 mercredi 19h00 - 20h30	<input type="checkbox"/> JUDO mardi 19h30 - 21h00 vendredi 19h30 - 21h00	<input type="checkbox"/> KAÏSO vendredi 19H00 - 20H30	
	<input type="checkbox"/> AIKIDO mardi 19h00 - 20h30 jeudi 19h00 - 20h30 samedi 10h00 - 12h00	<input type="checkbox"/> JU JITSU lundi 20h30 - 22h00 mercredi 19h45 - 21h15	<input type="checkbox"/> YOGA jeudi 19H00 - 20H30	
	Je demande la prise d'une licence au(x) fédération(s) correspondante par le club			

T A R I F	<input checked="" type="checkbox"/> ADHESION 20 €	COURS (Judo ou Karaté) 132 € tarif Pack Sport Université de Tours	LICENCES	REMISES
		COURS (Aïkido) 85 € Aïkido uniquement tarif Pack Sport Université de Tours	KARATE (FFKDA) 39 €	sur les heures de cours uniquement
		COURS (Yoga) 200 € Yoga uniquement tarif Pack Sport Université de Tours	JUDO (FFJDA) 40 € (Judo, Kaïso)	à partir de l'adhésion du 2ème adhérent
		COURS (Kaïso) 51 € KAÏSO uniquement tarif Pack Sport Université de Tours	AIKIDO (FFAB) 38 €	réduction pour le 2ème adhérent -20 € réduction pour le 3ème adhérent -10 € réduction pour le 4ème adhérent -20 € réduction pour le 5ème adhérent -20 €
		OPTIONS	réductions cumulables	
		KYOKUSHIN (FKOK) 33 € (obligatoire pour stages, compétitions)		nombre d'adhérents de la même famille :
		SHINKYOKUSHIN 18 €		Total remise
	20 € + € + €			

P A I E M E N T	Montant		TOTAL :	
	ESPECES (totalité de la somme)		Pas de centimes	N° de chèque / banque
	BON CAF		CHEQUE 1 : MINIMUM 60 €	Montant
	ANCV : chèques vacances/coupons sports		CHEQUE 2	
	Chèque sport et bien-être		CHEQUE 3	
Informations administratives	nom sur les chèques :		nom de l'adhérent :	

Je soussigné _____ (ou responsable légal de l'enfant (si mineur)) inscrit aux cours de la section Arts Martiaux,

déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et des clauses suivantes :

1. Les cours commenceront le lundi 06 septembre 2021 et se termineront fin juin 2022. Il n'y aura pas cours les jours fériés et les vacances scolaires.

2. Le certificat médical ou questionnaire de santé est exigé pour pouvoir monter sur le tatami. Tout changement d'état de santé de l'enfant doit être signalé à l'éducateur.3. J'autorise Je n'autorise pas , les photographies ou films de mon enfant afin de promouvoir le club.

4. Les parents ont l'obligation de vérifier la présence effective du professeur et la prise en charge de l'enfant avant de le laisser, les membres du bureau et le professeur ne pourront être tenus responsables en cas d'accident survenant en l'absence du professeur ou de personnel d'encadrement.

Les enfants sont sous la responsabilité des parents dès la fin du cours (sortie du tatami).

Fait à Saint Pierre des Corps, le ___/___/____

Signature de l'adhérent ou du responsable légal avec la mention " lu et approuvé".

5. Aucun remboursement ne sera effectué après la période d'essai
sauf à titre exceptionnel et après décision du bureau de l'association
(modalités à demander si besoin).